

## Conseil d'administration du 23 octobre 2015

### Délibération n° 2015-025

relative à l'approbation d'un marché conformément à la délibération n° 2015-05

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'AGENCE NATIONALE DE CONTRÔLE DU LOGEMENT SOCIAL

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R. 342-2, I 6° et R. 342-3 ;

**Vu** la délibération n° 2015-05 du 2 avril 2015 ;

**Vu** les pièces du marché «Etude des coûts locatifs des logements des organismes d'HLM et SEM au regard des ressources des locataires en France métropolitaine ».

DÉCIDE

**Article unique :**

- Le conseil d'administration approuve le marché pour la réalisation d'une étude sur les coûts locatifs des logements des organismes d'HLM et SEM au regard des ressources des locataires en France métropolitaine, d'une valeur de 130 800 € HT, par application de la délibération n° 2015-05 du 2 avril 2015.
- Le conseil d'administration autorise en conséquence le directeur général de l'ANCOLS à signer ce marché avec le groupement Vizget Quadra.

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site Internet de l'ANCOLS.

Fait à Puteaux, le 23 octobre 2015

Le Président du conseil d'administration

  
Jean GAEREMYNCK

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative de droit commun compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*